



16ème législature

Question N° : 11923	De Mme Christine Loir (Rassemblement National - Eure)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports routiers	Tête d'analyse > Problème de transport en commun scolaire dans l'Eure	Analyse > Problème de transport en commun scolaire dans l'Eure.
Question publiée au JO le : 03/10/2023 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Christine Loir alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur les problèmes de transports scolaires en région Normandie. En effet, depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, de nombreux témoignages remontent auprès de Mme la députée afin de l'avertir de l'incapacité des services de transports en commun normands d'assurer le transport scolaire dans de bonnes conditions. Les départements du Calvados et de l'Eure sont particulièrement touchés : manque de cohérence sur les horaires des lignes, par exemple des bus passant à 16h20 alors que les élèves finissent à 16h30 ; manque de place dans les véhicules ; et manque de chauffeur etc. Cette situation met en danger les élèves, obligés de rester debout, car trop nombreux, voire des élèves abandonnés pendant de longues heures au bord de la route. Les pénuries de conducteurs ne sont pas nouvelles, mais s'accroissent année après année, car aucune décision n'est prise au niveau national. La perte d'attractivité pour le métier de chauffeur de bus est compréhensible : baisse du salaire de référence, pas de temps plein et des pertes d'avantages constants (suppression des primes vacances, suppression des primes d'intéressement etc). À titre d'exemple, Mme la députée a rencontré plusieurs chauffeurs de bus, lui démontrant, fiches de paye à l'appui qu'ils ne touchaient pas plus de 600 euros par mois. Si la région Normandie s'est mobilisée pour tenter de négocier des améliorations pour les conducteurs, il semble déjà vain de voir une amélioration significative arrivée rapidement. Il est pourtant particulièrement important de considérer ce problème comme urgent, car sans transports en commun performants, c'est toute la ruralité qui est de fait exclue. L'accès à l'enseignement pour tous est une priorité de Mme la députée, c'est pourquoi elle lui demande ce qu'il compte mettre en place pour permettre de rétablir cette situation qui a déjà beaucoup trop longtemps duré.